

**Le Musée du Nouveau - Brunswick**

États financiers consolidés  
31 mars 2008

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DU VÉRIFICATEUR</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Bilan	2
État des opérations financières et changements dans le solde des fonds	3
Notes aux états financiers	4 - 9

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Le Musée du Nouveau - Brunswick

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Le Musée du Nouveau- Brunswick (le « Musée ») au 31 mars 2008 et l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction du Musée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Musée au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 18 mai, 2008  
Saint John, N.B.



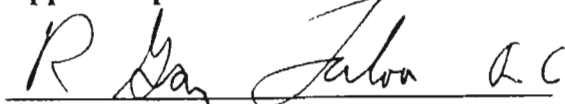
Comptables agréés

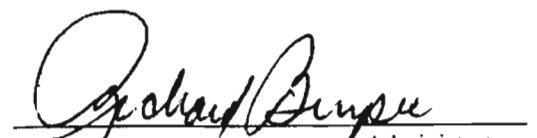
# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Bilan consolidé  
31 mars 2008

	Fonds de fonctionne- ment \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Fonds affecté \$	Fonds de dotation \$	2008 \$	2007 \$
<b>Actif</b>						
Trésoreire	40 910	-	5 653	3 826	50 389	141 379
Placements à court terme (note 3)	208 211	-	326 777	-	534 988	375 958
Comptes clients	40 133	-	7 131	30 832	78 096	56 859
Comptes débiteurs - subventions	1 320	-	51 760	-	53 080	132 724
Stocks	47 147	-	-	-	47 147	43 114
Sommes à recevoir de la province du Nouveau - Brunswick	45 643	-	51 062	-	96 705	-
	383 364	-	442 383	34 658	860 405	750 034
<b>Placements</b> (note 3)	-	-	-	1 455 653	1 455 653	1 418 298
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 4)	-	124 724	-	-	124 724	111 608
<b>Collections et Acquisitions</b> (note 2)	2	-	-	-	2	2
	383 366	124 724	442 383	1 490 311	2 440 784	2 279 942
<b>Passif et soldes des fonds</b>						
Comptes créditeurs et charges à payer	215 835	-	64 146	-	279 981	169 854
Emprunt interfonds	145 181	-	(141 315)	(3 866)	-	-
Sommes à payer à la province du Nouveau Brunswick	-	-	-	-	-	41 956
	361 016	-	(77 169)	(3 866)	279 981	211 810
Non affectés	22 350	-	-	-	22 350	16 289
Grevés d'une affectation d'origine interne	-	-	134,801	40 000	174 801	202 279
Grevés d'une affectation d'origine externe	-	-	384 751	-	384 751	302 521
Donations	-	-	-	1 236 196	1 236 196	1 170 800
Gains et pertes non réalisés nets cumulatifs sur les actifs de base susceptibles de vente	-	-	-	217 981	217 981	264 635
Immobilisations corporelles	-	124 724	-	-	124 724	111 608
	22 350	124 724	519 552	1 494 177	2 160 803	2 068 132
	383 366	124 724	442 383	1 490 311	2 440 784	2 279 942

Approuvé par le conseil d'administration,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	Fonds de fonction - nement \$	Fonds d'immobili - sations corporelles \$	Fonds affecté \$	Fonds de dotation \$	2008 \$	2007 \$
<b>Produits</b>						
Subventions						
Provinciales	2 210 000	-	156 421	-	2 366 421	2 437 016
Fédérales	-	-	51 164	-	51 164	55 895
Ministère du Patrimoine canadien	-	-	30 121	-	30 121	33 807
Revenus de placement	6 118	-	11 960	54 686	72 764	67 772
Fondation Webster	-	-	-	43 440	43 440	41 910
Services du Musée (note 5)	173 499	-	(3 808)	-	169 691	164 822
Autres octrois	10 000	-	206 241	-	216 241	123 001
Legs et dons	-	-	29 775	18 072	47 847	94 756
	<u>2 399 617</u>	<u>-</u>	<u>481 874</u>	<u>116 198</u>	<u>2 997 689</u>	<u>3 018 979</u>
<b>Charges</b>						
Salaries et avantages sociaux	1 924 898	-	161 204	-	2 086 102	2 062 975
Documents, fournitures et services	496 043	-	204 911	12 343	713 297	861 650
Collections et acquisitions	14 894	-	31 184	-	46 078	43 296
Amortissement	-	50 368	-	-	50 368	68 511
Subventions de recherches	-	-	7,500	-	7 500	4 900
	<u>2 435 835</u>	<u>50 358</u>	<u>404 799</u>	<u>12 343</u>	<u>2 903 345</u>	<u>3 041 332</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	(36 218)	(50 368)	77 075	103 855	94 344	(22 353)
<b>Gain à la vente de placements</b>	-	-	-	44 981	44 981	11 729
<b>Excédent net (induffisance)</b>	<u>(36 218)</u>	<u>(50 368)</u>	<u>77 075</u>	<u>148 836</u>	<u>139 325</u>	<u>(10 624)</u>
<b>Solde du fonds - début de l'année</b>						
Selon le rapport précédent	16 289	111 608	446 800	1 523 967	2 098 664	1 814 121
Rajustement de la période précédente	-	-	-	(30 532)	(30 532)	-
Redressement	<u>16 289</u>	<u>111 608</u>	<u>446 800</u>	<u>1 493 435</u>	<u>2 068 132</u>	<u>1 814 121</u>
	(19 929)	61 240	523 875	1 642 271	2 207 457	1 814 121
<b>Cession interne</b>	42 279	63 484	(4 323)	(101 440)	-	-
<b>Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers devenus disponibles pour la vente durant l'année (Note 8)</b>	-	-	-	(1 009)	(1 009)	264 635
<b>Rajustement de la reclassification pour les gains inclus dans l'État des opérations</b>	-	-	-	(45 645)	(45 645)	-
<b>Solde des fonds à la fin de l'année</b>	<u>22 350</u>	<u>124 724</u>	<u>519 552</u>	<u>1 494 177</u>	<u>2 160 803</u>	<u>2 068 132</u>

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2008**

---

## 1. Nature de l'organisme

Le Musée du Nouveau - Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire de Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'oeuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (la «Loi») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulées dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

## 2. Principales conventions comptables

Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose le Musée présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiés par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée du Nouveau-Brunswick et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick, Inc.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants:

### Fonds de fonctionnement

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidiens du Musée.

### Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés au mobilier et au matériel du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Le mobilier et le matériel sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs. Comme suit:

Matériel informatique	33%
Matériel	20%
Mobilier	10%

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2008**

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### Fonds affecté

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectés à certaines activités spécifiques, don't les suivantes:

*Subventions-* Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

*Ministère du Patrimoine canadien-* Sommes reçues en vertu du programme fédérale d'aide aux musées mis sur pied pour financer des projets spécifiques visant à donner, à la génération actuelle et aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

*Legs et dons-* Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

*Fonds grevé d'une affectation d'origine interne-* Sommes affectées par le conseil aux expositions et au renouvellement des galeries et sommes provenant d'activités réalisées par le personnel des sections du conservateur dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

### Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée. Le fonds de dotation comprend différents types de fonds affectés:

*Dons généraux-* Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital et les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

*Fonds de dotation par legs-* Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

*Fonds de dotation des collections-* Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2008**

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Recherche Fonds de dotation*

*Fonds Matthew* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

*Fonds Christie* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

*Fonds de dotation honorifique* - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

*Fonds de Webster* - Les apports reçus du fonds de Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérées d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-haut. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

### **Placements**

Les placements acquis par le Musée sont évalués au coût et ceux offerts au Musée sous forme de dons sont évalués à la juste valeur marchande à la date de réception. Les revenus de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

### **Actions**

Les placements faits par le Musée sont classés comme susceptibles de vente et enregistrés à leur valeur marchande. Les placements reçus comme dons par le Musée sont évalués à leur juste valeur marchande à la date de réception. Le revenu de placement est indiqué au moment où il est réalisé.

### **Collections et acquisitions**

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collections sont passés en charges l'exercice au cours duquel ils sont acquis.



# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
**Exercice terminé le 31 mars 2008**

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### Collections et acquisitions (suite)

Les collections du Musée couvrent divers sujets qui sont pertinents pour le Nouveau-Brunswick : lettres et sciences humaines, archives et recherche, bibliothèque et sciences naturelles. Elles ont été acquises sur une base continue depuis la fondation du Musée en 1842. Les acquisitions en sciences humaines, qui représentent environ 116 000 artefacts, comprennent des artefacts de l'histoire et de la technologie, des beaux arts et des arts décoratifs. Les archives et la bibliothèque de recherche contiennent 375 mètres de matériaux d'archive, 35 000 photographies, 46 400 monographies, y compris 500 titres de revue. Les acquisitions en sciences naturelles, qui représentent environ 356 000 spécimens ou lots de spécimens, comprennent des collections géologiques, paléontologiques, botaniques et zoologiques.

### Apport de services

Dans le cadre de ses activités de prestations de services, le Musée a obtenu le soutien de bénévoles, qui lui ont consacré près de 1 600 heures (2007-1 850).

### Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Instruments

Les instruments financiers de Musée constatés au bilan consolidé incluent l'encaisse, les comptes débiteurs, les placements, les comptes créditeurs ainsi que les charges à payer. À moins d'avis contraire, la juste valeur de ces instruments se rapproche de leur valeur comptable.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2006, le Musée a adopté le Chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. Le Musée a désigné tous ses placements comme disponibles pour la vente et ils sont comptabilisés à la juste valeur. À la suite de l'adoption de cette présentation au début de l'exercice financier 2007, le Musée a enregistré un crédit hors caisse de 264 635 \$ au fonds de dotation pour la modification des conventions comptables des actifs financiers désignés comme disponibles pour la vente et évalués à la juste valeur plutôt qu'au coût.

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice terminé le 31 mars 2008

## 3. Placements

Les placements comprennent les éléments suivants:

	2008		2007	
	Coût \$	Valeur Marchande \$	Coût \$	Valeur Marchande \$
<b>Placements à court terme</b>				
Bons du Trésor	534 988	534 988	375 958	375 958
<b>Placements à long terme</b>				
Obligations	902 679	923 187	832 656	846 502
Titres de participation	334 992	532 466	321 007	571 796
	<u>1 237 671</u>	<u>1 455 653</u>	<u>1 153 663</u>	<u>1 418 298</u>

## 4. Immobilisations corporelles

	2008		2007	
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Matériel informatique	228,327	202 092	26 235	31 059
Matériel	343 113	259 349	83 764	62 075
Mobilier	80 674	65 949	14 725	18 474
	<u>652 114</u>	<u>527 390</u>	<u>124 724</u>	<u>111 608</u>

## 5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants:

	2008 \$	2007 \$
<b>Produits</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	292 616	214 701
Droits d'entrée	86 058	82 015
Location d'installations	24 743	23 437
Cotisations des membres	16 048	13 807
	<u>419 465</u>	<u>333 960</u>
<b>Charges</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	249 774	169 138
	<u>169 691</u>	<u>164 822</u>

# Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2008

## 6. Produits et charges du Fonds de fonctionnement - Comparaison détaillée au budget

	2008 Chiffres réels \$	2008 Budget (non vérifiés) \$
<b>Produits</b>		
Subventions provinciales	2,210,000	2,210,000
Services du Musée	173,499	160,000
Revenus de placement	6,118	6,000
Autres subventions	10,000	-
	<u>2,399,617</u>	<u>2,376,000</u>
<b>Charges</b>		
Salaries et avantages sociaux	1,924,898	1,929,000
Activités	231,951	288,000
Section du conservateur et bibliothèque	111,401	105,000
Commercialisation et expansion	81,230	80,000
Expositions et services techniques	56,437	37,000
Activités communautaires	9,878	10,000
Services aux visiteurs	20,040	20,000
	<u>2,435,835</u>	<u>2,469,000</u>
<b>Excédent (insuffisance) des charges par rapport aux produits</b>	<u>(36,218)</u>	<u>93,000</u>

## 7. Engagements

Les versement minimaux exigibles en vertu des contrats de location-exploitation à long terme s'établissent comme suit:

	\$
Exercices se terminant les 31 mars 2008	16 952
2009	16 952
2010	6 312

## 8. Rajustement de la période précédente

À l'adoption de la modification des conventions comptables pour les instruments financiers le 1<sup>er</sup> avril 2006, la juste valeur marchande était surestimée de 30 532 \$. Les états financiers de l'exercice précédent ont été redressés et la juste valeur marchande des placements et les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles pour la vente ont été réduits en conséquence.